



La Politique internationale du Québec

PLAN D'ACTION 2018-2020

Photo de la ministre : © Heidi Hollinger

Édition produite par :
ministère des Relations internationales et de la Francophonie

Ce document est disponible en version électronique à l'adresse suivante :
mrif.gouv.qc.ca

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée,
à condition que la source soit mentionnée.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018
ISBN 978-2-550-81607-2 (imprimé)
ISBN 978-2-550-81608-9 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2018



MOT DE LA MINISTRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE LA FRANCOPHONIE

La diplomatie québécoise s'inscrit dans la durée et vise à promouvoir et à défendre les intérêts propres à la société et au territoire québécois. Nous avons développé des relations politiques sur lesquelles s'appuie l'enrichissement de liens économiques, scientifiques et culturels. Au fil des ans, ces relations ont évolué, elles se sont consolidées dans le but de faire du Québec un acteur engagé auprès de ses partenaires – qu'il s'agisse d'États, d'organisations internationales ou de la société civile.

Socle de l'action internationale gouvernementale, la Politique internationale du Québec **Le Québec dans le monde : s'investir, agir, prospérer** établit les repères qui guideront celle-ci au cours des années à venir. Rassembleuse, ambitieuse, empreinte des valeurs qui sont les nôtres, elle reflète la société qui la porte.

Concrétiser l'atteinte de nos objectifs requiert un élargissement graduel de nos moyens d'intervention. Issu d'une concertation gouvernementale, ce plan d'action 2018-2020 de la Politique internationale du Québec vise précisément à assurer une plus grande portée de notre action internationale.

Plusieurs initiatives ont déjà été réalisées depuis le lancement de notre politique : nous avons ouvert de nouvelles représentations à La Havane, à Philadelphie et à Abidjan, et prévoyons des ouvertures prochaines à Singapour, à Guadalajara et à Hanoi.

Par ailleurs, nous ouvrirons prochainement notre 30^e représentation à Rabat. Nous avons également rehaussé le niveau de nos représentations à Atlanta, à Dakar, à Houston et à Séoul.

Enfin, trois émissaires, dont les mandats sont liés à des questions revêtant un intérêt stratégique, ont été nommés.

Portés par nos ambitions, nous souhaitons accroître l'étendue de nos actions. Composé de 21 mesures, ce plan d'action se veut à la hauteur de ces ambitions, mais aussi un important véhicule de la concertation de l'action internationale. Dans un contexte mondial en évolution, il est impératif de s'appuyer davantage sur ce rôle de mobilisateur et d'adopter une approche des plus collaboratives adaptée aux réalités contemporaines.

Je suis convaincue que les mesures constituant le Plan d'action 2018-2020 de la Politique internationale du Québec contribueront de manière tangible à renouveler les ambitions internationales du Québec.

Christine St-Pierre



AVANT-PROPOS

Ce plan d'action, qui couvre une période de deux années, présente les mesures qui viendront contribuer à répondre aux orientations de la Politique internationale du Québec ***Le Québec dans le monde : s'investir, agir, prospérer*** lancée le 11 avril 2017 par le premier ministre du Québec, Philippe Couillard.

Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) a pour mission de promouvoir et de défendre les intérêts du Québec sur le plan international. Il s'assure du respect de ses compétences et de la cohérence de l'action gouvernementale, et ce, en vertu de sa loi constitutive et à titre de coordonnateur de l'action internationale du gouvernement et de celle de ses ministères et organismes.

La réalisation de ce plan gouvernemental implique une concertation étroite entre le MRIF et tous les partenaires gouvernementaux interpellés par les questions internationales.

Fruit d'une démarche gouvernementale, le Plan d'action 2018-2020 incarne la volonté du gouvernement de travailler en concertation avec différents organismes et partenaires québécois pour agir de manière plus efficiente et cohérente et accroître les retombées de nos efforts.

LISTE DES SIGLES

AECG	Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne	MFQ	Ministère des Finances du Québec
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain	MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
AMF	Autorité des marchés financiers	MJQ	Ministère de la Justice du Québec
AQOCI	Association québécoise des organismes de coopération internationale	MO	Ministères et organismes
CPMT	Commission des partenaires du marché du travail	MRIF	Ministère des Relations internationales et de la Francophonie
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
FRQ	Fonds de recherche du Québec	MTMDET	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
GES	Gaz à effet de serre	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
IA	Intelligence artificielle	OCI	Organismes de coopération internationale
INQ	Institut nordique du Québec	OIF	Organisation internationale de la Francophonie
IQ	Investissement Québec	OMIA	Organisation mondiale de l'intelligence artificielle
LGBT+	Lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans	PME	Petites et moyennes entreprises
LOJIQ	Les Offices jeunesse internationaux du Québec	PTPGP	Partenariat transpacifique global et progressiste
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec	QSF	Québec sans frontières
MCC	Ministère de la Culture et des Communications	RQM	Réseau Québec maritime
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	SAJ	Secrétariat à la jeunesse
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	SAM	Secrétariat aux affaires maritimes
MERN	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	SPN	Société du Plan Nord
MESI	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	TEQ	Transition énergétique Québec
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7	Mesure 12 - Soutenir le développement de collaborations scientifiques et technologiques dans le domaine de la recherche maritime.	26
UNE VISION INNOVANTE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DU QUÉBEC.....	8	LE QUÉBEC, UNE PLAQUE TOURNANTE MONDIALE DU TRANSPORT ÉLECTRIQUE ET DE LA MOBILITÉ DURABLE	27
CONTRIBUER À LA RÉALISATION DES GRANDES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES.....	8	Mesure 13 - Soutenir le développement d'une filière industrielle et de recherche de calibre mondial en électrification des transports et en mobilité durable	28
AXES D'INTERVENTION	9	Mesure 14 - Renforcer la place du Québec en tant qu'acteur influent sur la scène mondiale en électrification des transports et en mobilité durable	28
LE QUÉBEC, UNE PRÉSENCE FORTE SUR LES MARCHÉS MONDIAUX	10	LE QUÉBEC, CHEF DE FILE DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	29
Mesure 1 - Favoriser l'ouverture des marchés dans le cadre des négociations commerciales.....	10	Mesure 15 - Promouvoir la coopération en matière de lutte contre les changements climatiques, de tarification du carbone et de protection de la biodiversité.....	29
Mesure 2 - Contribuer à l'augmentation des exportations et au développement des entreprises québécoises à l'étranger	12	Mesure 16 - Promouvoir l'offre et le savoir-faire québécois en matière de technologies propres et d'énergies renouvelables.....	31
LE QUÉBEC, UN PÔLE D'ATTRACTION DES TALENTS MONDIAUX	14	LE QUÉBEC, UN ACTEUR ENGAGÉ POUR LA PROMOTION DU RESPECT DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE, DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE	32
Mesure 3 - Prospecter et attirer les meilleurs talents mondiaux	14	Mesure 17 - Affirmer l'engagement international du Québec à l'égard des droits et libertés de la personne, de l'État de droit et de la démocratie.....	32
LE QUÉBEC, EN SOUTIEN À UNE JEUNESSE OUVERTE SUR LE MONDE	15	LE QUÉBEC, UN PARTENAIRE ENGAGÉ DANS LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	33
Mesure 4 - Intensifier la mobilité jeunesse et étudiante.....	15	Mesure 18 - Accroître l'action du Québec en ce qui a trait à la solidarité internationale	33
LE QUÉBEC, UNE DESTINATION DE CHOIX POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS	17	LE QUÉBEC, UNE CULTURE QUI S'EXPORTE	34
Mesure 5 - Mettre en place une nouvelle stratégie de promotion internationale de l'offre éducative québécoise	17	Mesure 19 - Soutenir les artistes, les entreprises et les organismes culturels dans leurs actions de développement des marchés internationaux	34
LE QUÉBEC, UN VECTEUR DE RECHERCHE ET D'INNOVATION À LA HAUTEUR DES GRANDS DÉFIS SCIENTIFIQUES INTERNATIONAUX	18	LE QUÉBEC, PARTICIPANT ACTIF AUX TRAVAUX DE LA FRANCOPHONIE ET DES ORGANISATIONS MULTILATÉRALES	35
Mesure 6 - Promouvoir l'excellence de la recherche et de l'innovation québécoises	18	Mesure 20 - Accroître l'influence du gouvernement du Québec au sein des organisations internationales	35
LE QUÉBEC, UN ACTEUR DE PREMIER PLAN POUR LE NUMÉRIQUE ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE	19	LE QUÉBEC, UNE ACTION INTERNATIONALE À L'IMAGE DE SA SOCIÉTÉ	36
Mesure 7 - Faire du Québec un acteur numérique phare à l'échelle internationale	20	Mesure 21 - Mettre en synergie l'ensemble des acteurs québécois interpellés par l'action internationale.....	36
Mesure 8 - Renforcer la place du Québec en tant que leader du développement responsable de l'intelligence artificielle (IA)	20	SUIVI DU PLAN D'ACTION	37
LE QUÉBEC, UN ACTEUR CLÉ DU DÉVELOPPEMENT NORDIQUE DURABLE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE	21	ANNEXE	38
Mesure 9 - Renforcer la place du Québec en tant qu'acteur nordique et arctique incontournable	21		
Mesure 10 - Promouvoir le potentiel du territoire du Plan Nord auprès d'investisseurs et attirer la main-d'œuvre spécialisée	23		
LE QUÉBEC, UN RÉSEAU D'EXCELLENCE DE L'ÉCONOMIE MARITIME MONDIALE	24		
Mesure 11 - Promouvoir les avantages comparatifs du Québec maritime auprès de partenaires internationaux.....	24		



INTRODUCTION

UNE VISION INNOVANTE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DU QUÉBEC

Issue d'une vaste consultation, la Politique internationale du Québec énonce les trois orientations suivantes :

- 1. Rendre les Québécoises et les Québécois plus prospères;**
- 2. Contribuer à un monde plus durable, juste et sécuritaire;**
- 3. Promouvoir la créativité, la culture, le savoir et la spécificité du Québec.**

Ces trois orientations sont étroitement liées, puisque la prospérité des Québécoises et des Québécois sera plus importante si elle se réalise dans un monde où le développement s'effectue de manière durable, où plus de gens sortent de la pauvreté et voient leurs droits fondamentaux respectés et où la sécurité est assurée.

Elle sera plus importante encore si le Québec se distingue à l'échelle internationale comme un pôle d'innovativité et de créativité alors que l'innovation acquiert une importance déterminante.

De même, la contribution du savoir québécois aux efforts pour relever les défis du développement durable de la planète doit être soutenue et mise en valeur. En outre, la capacité du Québec à se distinguer dans le monde – y compris sur le plan de l'attraction et de la rétention des talents – est intimement liée à son caractère francophone, à sa force d'innovation ainsi qu'à son aptitude à promouvoir efficacement les principes d'ouverture et d'inclusion qui l'animent. Les mesures proposées dans le présent plan d'action contribuent à répondre à ces orientations.

Enfin, les mesures contenues dans ce plan d'action seront suivies annuellement par le Comité des sous-ministres sur l'action internationale, présidé par le sous-ministre des Relations internationales et de la Francophonie. Cette gouvernance renforcée, adaptée à l'évolution du contexte mondial et aux besoins des partenaires, permettra un déploiement plus efficace et plus efficient de l'action internationale gouvernementale.

CONTRIBUER À LA RÉALISATION DES GRANDES PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES

Avec le renforcement de la gouvernance de l'action internationale prévu dans la Politique internationale du Québec, le gouvernement du Québec met en place une approche concertée visant à définir ses priorités opérationnelles sur la scène internationale en lien avec les grands chantiers et projets de développement socioéconomique du Québec.

C'est ainsi que pour la période 2018-2020, le Comité des sous-ministres sur l'action internationale a décidé de mettre à profit le réseau diplomatique du gouvernement au service de l'avancement des priorités suivantes :

- **le Plan Nord;**
- **la Stratégie maritime;**
- **l'électrification des transports et la mobilité durable;**
- **le numérique et l'intelligence artificielle;**
- **la promotion de l'offre éducative.**

Cette approche vise à obtenir des résultats concrets, en phase avec les besoins des milieux concernés, en ciblant les lieux, les stratégies et les activités les plus porteurs et à assurer la synergie des efforts consentis par l'ensemble des acteurs concernés par la promotion internationale de ces priorités.



AXES D'INTERVENTION

LE QUÉBEC.

UNE PRÉSENCE FORTE SUR LES MARCHÉS MONDIAUX

Le Québec est une économie ouverte et un promoteur constant des échanges internationaux. Il en va de sa prospérité alors que des milliers d'emplois dépendent directement ou indirectement des exportations internationales. Dans un contexte de transformation des ensembles territoriaux et des règles qui régissent les relations commerciales, le gouvernement du Québec agit sur plusieurs fronts afin d'assurer l'accès des entreprises québécoises aux marchés internationaux.

Le Québec est très actif pour assurer la défense de ses intérêts dans les négociations commerciales entreprises par le gouvernement du Canada. Les exportations internationales représentent environ 30 % du produit intérieur brut du Québec, et plusieurs entreprises pourront bénéficier de nouvelles occasions d'affaires grâce à l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne et à l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Le Québec assure également la défense de ses intérêts dans le contexte de la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Ainsi, les États-Unis et le Mexique représentent près des trois quarts des exportations mondiales du Québec.

L'économie du Québec est fortement intégrée à l'économie américaine. En 2017, les exportations québécoises de biens vers les États-Unis ont totalisé 60,2 milliards de dollars (G\$). De plus, l'entrée en vigueur, de manière provisoire, de l'AECG à l'automne 2017 constitue une occasion privilégiée pour les entreprises québécoises d'accroître leurs exportations sur ce marché. Les exportations québécoises de biens vers l'Union européenne ont totalisé 10 G\$ en 2017. Par ailleurs, le marché asiatique offre des possibilités commerciales très importantes. En 2017, les exportations de biens vers les pays asiatiques ont totalisé 7,4 G\$.

Le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), en étroite collaboration et complémentarité de services avec les autres ministères sectoriels et les représentations du Québec à l'étranger, accompagne les entreprises québécoises qui souhaitent accroître leurs exportations, et ce, sur presque tous les continents.

Le présent plan d'action vise à renforcer l'action du gouvernement en matière d'accès aux marchés et d'internationalisation des entreprises en complémentarité avec les politiques et les stratégies gouvernementales concernées, notamment la Stratégie québécoise de l'exportation 2016-2020.

Mesure 1

FAVORISER L'OUVERTURE DES MARCHÉS DANS LE CADRE DES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES

Responsable : MESI

Collaborateurs : MAPAQ, MCC, MDDELCC, MERN, MFFP, MRIF

Actions prévues :

- Travailler à préserver l'accès aux marchés nord-américains
- Défendre les intérêts des entreprises québécoises dans le cadre de la mise en œuvre de l'AECG
- Défendre et promouvoir les intérêts du Québec dans les négociations d'accords commerciaux

Résultat attendu :

- Des accords de commerce qui répondent aux intérêts du Québec et respectent ses spécificités

LE CENTRE DE CROISSANCE ACCÉLÉRÉE : UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À L'IDENTIFICATION D'EXPERTS-CONSEILS OFFERT AUX ENTREPRISES

Les entreprises québécoises qui veulent stimuler leur croissance sur le marché américain peuvent profiter d'un service, sous forme de cohorte, leur permettant d'obtenir un accompagnement de type « coaching » offert par des experts-conseils américains ciblés, ainsi que, sous certaines conditions, de l'aide financière du Programme Exportation pour la réalisation de leur projet de développement des marchés aux États-Unis. La création du Centre de croissance accélérée, s'inscrivant dans le cadre du volet « Cap sur les États-Unis » de la Stratégie québécoise de l'exportation 2016-2020, est rendue possible grâce à la collaboration du MESI et du MRIF. Depuis janvier 2017, 27 entreprises ont bénéficié de ce service, visant à obtenir une croissance de 10 à 20 % sur le marché américain.





Mesure 2

CONTRIBUER À L'AUGMENTATION DES EXPORTATIONS ET AU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES À L'ÉTRANGER

Responsable : MESI

Collaborateurs : LOJIQ, MAPAQ, MCC, MERN, MFFP, MRIF

Actions prévues :

- Promouvoir les secteurs stratégiques, les créneaux, les pôles d'excellence et les entreprises du Québec auprès de décideurs et de donneurs d'ordres étrangers ciblés, notamment par la réalisation d'activités de promotion et de missions commerciales à l'étranger et le développement de contacts privilégiés
- Favoriser la création et la consolidation de partenariats avec des entreprises étrangères permettant aux PME québécoises d'intégrer des chaînes d'approvisionnement internationales
- Renforcer le réseau économique du Québec à l'étranger, en fonction des occasions d'affaires et des besoins des entreprises québécoises, afin d'accompagner davantage d'entrepreneurs québécois dans leurs efforts de développement des marchés extérieurs

Résultats attendus :

- Des services d'accompagnement répondant aux besoins des entreprises québécoises en matière de développement des marchés extérieurs
- Un accroissement des rendez-vous d'affaires ciblés organisés et des résultats des entreprises à la suite des interventions
- Un accroissement des contacts privilégiés auprès de grands acheteurs et donneurs d'ordres étrangers

L'ACCUEIL D'ACHETEURS INTERNATIONAUX LORS DE C2 MONTRÉAL

C2 Montréal est un événement phare qui unit les univers du commerce et de la créativité afin d'explorer les tendances, les possibilités, les bouleversements et les mutations majeures qui se dessinent à l'horizon.

En marge de l'événement, Export Québec accueille des délégations internationales d'acheteurs ciblés par les équipes économiques des représentations du Québec à l'étranger.

En plus d'assurer la promotion des entreprises québécoises, notamment des secteurs du multimédia et du divertissement, Export Québec organise des séances de maillage personnalisées entre des entreprises québécoises et des acheteurs internationaux.

Lors de l'édition 2017, 40 donneurs d'ordres ont été accueillis et 550 rencontres d'affaires ont été organisées. Les retombées de ces rencontres sont déjà chiffrées à plusieurs millions de dollars de ventes fermes.



LE QUÉBEC,

UN PÔLE D'ATTRACTION DES TALENTS MONDIAUX

Considérant le vieillissement de la population et la rareté de la main-d'œuvre dans certains secteurs de l'économie, l'attraction de travailleurs, permanents et temporaires, constitue un levier pour répondre aux besoins du marché du travail. La venue de gens d'affaires contribue, par ailleurs, à l'innovation et à l'entrepreneuriat, en plus de représenter une source de capitaux.

Pour accroître ses efforts d'attraction de talents, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) collabore avec de nombreux partenaires québécois et internationaux. Ces partenariats permettent notamment de mettre en place de nouvelles actions en matière de prospection, d'attraction et de recrutement international de talents. Ils favorisent l'accroissement du nombre de personnes immigrantes répondant aux besoins du marché du travail québécois. Par ailleurs, un émissaire en matière de mobilité internationale et de reconnaissance des qualifications professionnelles a été nommé afin d'appuyer ces actions.

Mesure 3

PROSPECTER ET ATTIRER LES MEILLEURS TALENTS MONDIAUX

Responsable : MIDI

Collaborateurs : CPMT, MESI, MTESS, MRIF

Actions prévues :

- Élaborer et mettre en œuvre une nouvelle approche intégrée de prospection et d'attraction afin que le Québec et ses régions constituent une destination de choix pour les candidates et les candidats à l'immigration répondant aux besoins du marché du travail
- Favoriser la venue de gens d'affaires talentueux et innovants qui contribueront au développement économique du Québec par la création ou l'acquisition d'entreprises ou l'investissement de capitaux
- Développer et maintenir des partenariats québécois et internationaux en matière de prospection et d'attraction de talents
- Déployer de nouveaux bureaux d'immigration du Québec à l'étranger, ainsi que des antennes, pour intensifier les efforts de prospection et d'attraction des meilleurs talents mondiaux sur les territoires ciblés à fort potentiel

Résultats attendus :

- Un accroissement de l'attraction des meilleurs talents mondiaux, grâce à la mise en œuvre de stratégies de prospection et d'attraction de travailleurs et de gens d'affaires
- L'amélioration de l'adéquation entre les besoins évolutifs du marché du travail québécois et les profils socioprofessionnels des personnes immigrantes

LE QUÉBEC,

EN SOUTIEN À UNE JEUNESSE OUVERTE SUR LE MONDE

La mobilité jeunesse occupe une place centrale dans la Politique internationale du Québec et est une priorité de la Politique québécoise de la jeunesse 2030 – Ensemble pour les générations présentes et futures. Le mandat des Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) a été élargi afin d'offrir aux jeunes adultes du Québec davantage de possibilités de mobilité tant au Québec qu'au Canada ou à l'international. LOJIQ est ainsi devenu le guichet unique pour la mobilité des jeunes Québécois âgés de 18 à 35 ans. Il administre des programmes qui visent à permettre à des professionnelles et professionnels de tous les domaines d'activité, des entrepreneures et entrepreneurs de tous les niveaux d'expérience, des personnes socialement engagées, des jeunes en démarche d'insertion socioprofessionnelle, des étudiantes et étudiants ainsi que des diplômées et diplômés en recherche d'emploi de participer à des projets qualifiants de mobilité au Québec, au Canada et à l'international. Pour les expériences de solidarité internationale, le MRIF finance par ailleurs l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) pour la mise en œuvre du programme Québec sans frontières (QSF). Le MRIF offre également des programmes de stages au sein d'organisations intergouvernementales internationales. S'appuyant sur les programmes en place, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) permet, par ailleurs, à la jeunesse québécoise de vivre des expériences au-delà des frontières du Québec.

De plus, des programmes permettent également à de jeunes Québécoises et Québécois de différents profils de participer à divers projets (de volontariat, de bénévolat ou artistiques) au Québec, au Canada ou à l'international.

Mesure 4

INTENSIFIER LA MOBILITÉ JEUNESSE ET ÉTUDIANTE

Responsable : LOJIQ

Collaborateurs : MCC, MEES, MESI, SAJ, MRIF

Action prévue :

- Accroître l'offre d'expériences internationales aux jeunes adultes Québécois sur les plans professionnel et académique, ainsi que sur les plans de l'entrepreneuriat, de l'insertion socioprofessionnelle et de l'engagement citoyen

Résultats attendus :

- L'augmentation du nombre de jeunes Québécoises et Québécois participant à des expériences internationales et de mobilité au Québec et au Canada
- L'augmentation du nombre de projets de mobilité offerts aux jeunes ayant moins d'opportunités



LES JEUNES OUVERTS SUR LE MONDE : LOJIQ AU SERVICE DE LA MOBILITÉ JEUNESSE

LOJIQ est le regroupement de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et de l'Office Québec-Monde pour la jeunesse (OQMJ) qui accompagnent et soutiennent annuellement près de 5 000 Québécois âgés de 18 à 35 ans engagés dans une démarche de développement personnel et professionnel à travers une expérience de mobilité enrichissante et formatrice à l'international, au Québec et dans les provinces canadiennes. Il contribue également à l'accueil au Québec de près de 3 000 jeunes adultes étrangers. Depuis 1968, année de création de l'OFQJ, LOJIQ a soutenu la mobilité de plus de 120 000 jeunes Québécois.



À titre d'exemple, voici l'histoire de M. Hugues Marceau. Alors qu'il était étudiant, il a conçu une voiture de course électrique, puis a participé en 2012, avec le soutien de LOJIQ, à une compétition étudiante en Allemagne. Aujourd'hui, le cofondateur de la jeune entreprise Autonom inc. développe des solutions pour prévenir les pannes de courant. En 2016, l'appui de LOJIQ lui permet de participer à une mission commerciale exploratoire en Inde organisée par Export Québec, en collaboration avec le Bureau du Québec à Mumbai.

Il y bénéficie d'un programme de rencontres personnalisé et prend conscience de l'immense potentiel que représente le marché indien pour sa compagnie. Un an plus tard, LOJIQ soutient à nouveau le jeune entrepreneur qui se rend en Inde dans le cadre d'un programme de formation et de soutien au développement des affaires internationales pour les entrepreneurs lauréats de la Fondation Montréal inc. Ses efforts seront assurément récompensés en 2018 par la signature d'un contrat avec un grand fournisseur Internet indien.

LE QUÉBEC,

UNE DESTINATION DE CHOIX POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Le Québec, comme plusieurs pays et autres États fédérés, cherche à attirer plus d'étudiantes et d'étudiants étrangers. L'offre québécoise en éducation se caractérise par plusieurs attraits distinctifs. La qualité de l'enseignement et des équipements à la fine pointe de la technologie confère aux établissements d'enseignement québécois une excellente réputation. Le Québec constitue également un endroit idéal pour étudier, notamment en raison de sa qualité de vie et de son coût de la vie abordable comparativement à plusieurs destinations d'études américaines ou européennes. Les établissements d'enseignement québécois offrent un large éventail de programmes de formation à tous les ordres d'enseignement. Ces programmes sont ouverts sur le monde, plusieurs sont offerts en anglais ou en français, et répondent aux exigences et aux normes d'excellence internationales les plus élevées.

En 2016, 45 635 étudiantes et étudiants étrangers étaient présents au Québec en enseignement supérieur. Selon une étude publiée en 2017, les étudiantes et les étudiants étrangers qui séjournent au Québec engendrent annuellement des dépenses de plus de 1,8 milliard de dollars et soutiennent environ 25 000 emplois. Pour que le Québec se taille une place sur la scène internationale en tant que destination d'études à privilégier, le gouvernement proposera une stratégie de promotion de l'offre éducative du Québec. La mise en œuvre de cette stratégie s'appuiera sur des mesures visant à favoriser l'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants étrangers dans les établissements d'enseignement québécois, et ce, sur l'ensemble du territoire. Des partenariats au sein desquels le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur coordonne le volet « attraction des étudiants étrangers » ont aussi été conclus à cet égard avec Montréal International et Québec International.

Mesure 5

METTRE EN PLACE UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE PROMOTION INTERNATIONALE DE L'OFFRE ÉDUCATIVE QUÉBÉCOISE

Responsable : MEES

Collaborateurs : MESI, MIDI, MTESS, MRIF

Actions prévues :

- Mener des activités de prospection et d'attraction d'étudiantes et d'étudiants étrangers et soutenir les établissements d'enseignement québécois dans leurs efforts de recrutement de ces étudiantes et étudiants
- Réaliser des consultations régulières auprès des partenaires afin d'assurer la complémentarité et favoriser des approches concertées dans la définition des cibles et des orientations stratégiques en matière d'internationalisation de l'éducation

Résultats attendus :

- L'accroissement du nombre d'activités de prospection et d'attraction d'étudiantes et d'étudiants étrangers et l'amélioration de la qualité du soutien offert aux établissements lors de ces activités
- La tenue d'une rencontre annuelle regroupant les partenaires, dont les ministères, les organismes et les établissements d'enseignement concernés par l'internationalisation de l'éducation

LE QUÉBEC,

UN VECTEUR DE RECHERCHE ET D'INNOVATION À LA HAUTEUR DES GRANDS DÉFIS SCIENTIFIQUES INTERNATIONAUX

La recherche et l'innovation contribuent au bien-être de la société québécoise et à l'épanouissement de son économie. De ce fait, le gouvernement du Québec a lancé la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022 le 12 mai 2017. Cette stratégie vise notamment à améliorer le soutien apporté aux initiatives internationales de recherche et d'innovation. Ainsi, un financement additionnel de 2 millions de dollars sur cinq ans est prévu, ce qui permettra d'augmenter le nombre de projets financés. Cette mesure accroîtra le rayonnement de l'expertise et de l'innovation québécoises sur la scène internationale et intégrera davantage les chercheurs québécois aux grands réseaux mondiaux de recherche et d'innovation stratégiques. Elle contribuera aussi à la découverte et au développement d'innovations québécoises en permettant des associations avec des partenaires de haut niveau à l'étranger.

Mesure 6

PROMOUVOIR L'EXCELLENCE DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION QUÉBÉCOISES

Responsable : MESI

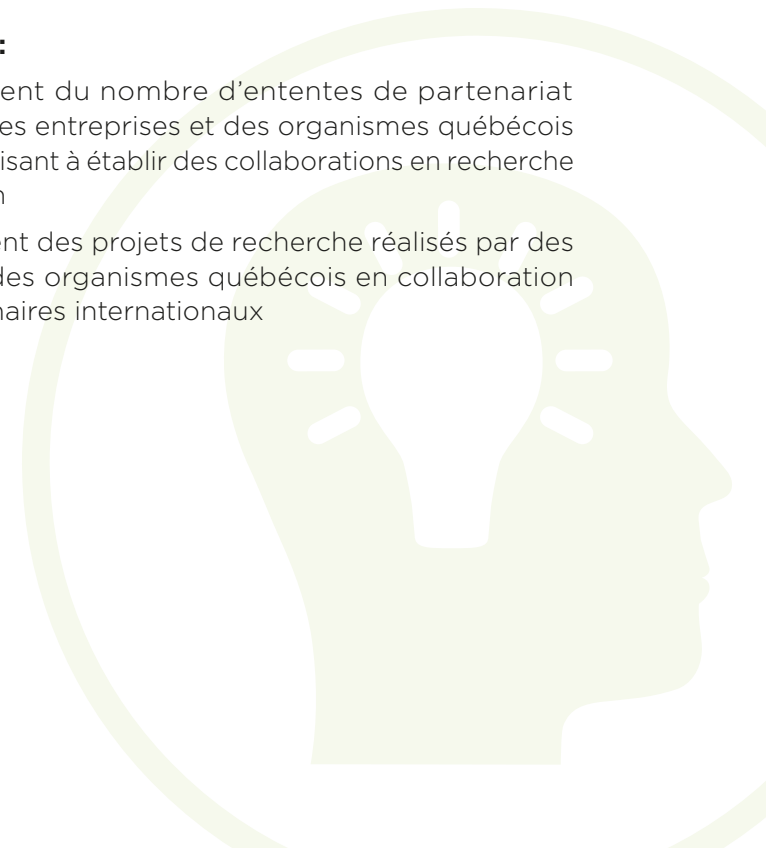
Collaborateurs : LOJIQ, MEES, MRIF

Actions prévues :

- Soutenir la participation d'experts ou de chercheurs québécois au sein de grands réseaux et consortiums de recherche internationaux
- Favoriser l'accueil de chercheurs étrangers et leur association à des projets de recherche et d'innovation au Québec

Résultats attendus :

- Un accroissement du nombre d'ententes de partenariat établies entre des entreprises et des organismes québécois et étrangers et visant à établir des collaborations en recherche et en innovation
- Un accroissement des projets de recherche réalisés par des entreprises et des organismes québécois en collaboration avec des partenaires internationaux



LE QUÉBEC,

UN ACTEUR DE PREMIER PLAN POUR LE NUMÉRIQUE ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le Québec est en bonne voie d'acquérir une renommée d'excellence numérique à travers le monde pour la création, la transformation et la croissance rapide et soutenue d'entreprises numériques sur son territoire. Déjà, le Québec se démarque avantageusement d'économies concurrentes pour la croissance du secteur producteur des technologies de l'information et des communications (TIC), particulièrement le sous-secteur de la conception et de l'édition de logiciels. Le secteur des TIC forme un écosystème étendu auquel participent des entreprises phares, plus de 7 000 PME, des centres de recherche et développement, des organismes de valorisation et de transfert spécialisés en TIC, ainsi que des associations et des regroupements d'entreprises. Cet écosystème nécessite et attire des talents de calibre mondial, désireux de contribuer à l'effervescence du numérique au Québec.

Le Plan d'action en économie numérique, lancé le 20 mai 2016, promeut la vision d'un Québec attrayant et ouvert sur le monde, où les entreprises, les organisations et les consommateurs tissent des liens dynamiques de manière à créer de la valeur et à susciter l'émergence d'une communauté intelligente et innovatrice, reconnue sur la scène mondiale. Ensemble, et avec l'action partenaire du gouvernement, ces acteurs sont les instigateurs d'une transformation réussie où le numérique est au service de la création, de la transformation et de la croissance rapide et soutenue d'entreprises, en plus de favoriser le développement durable.

À titre d'exemple, l'Initiative manufacturière d'Investissement Québec a sensibilisé les acteurs québécois clés du secteur manufacturier à l'importance de prendre le virage de l'innovation. Avec cette initiative, les entreprises ont été incitées à investir de manière à relever trois grands défis : pallier l'écart de compétences et la pénurie de main-d'œuvre, innover dans

leurs procédés et vendre leurs produits à l'extérieur du Québec. Aussi, le 13 décembre 2017, le gouvernement du Québec a lancé la Stratégie numérique du Québec, qui jette un regard sur l'avenir en assurant la cohérence de l'ensemble des actions gouvernementales afin d'accélérer l'essor, dans tous les milieux, d'une véritable culture numérique.

Les perspectives de croissance des entreprises numériques québécoises à l'international sont considérables. Ainsi, pour conquérir de nouveaux marchés et renforcer sa position de chef de file mondial, le Québec doit poursuivre ses efforts de promotion, notamment à l'aide d'une image de marque forte et partagée afin de faire valoir nos forces et d'accroître la notoriété du secteur à l'international.

Le Québec est également reconnu sur la scène internationale pour sa force dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA). Le gouvernement investira une somme de 100 millions de dollars d'ici 2022 afin de créer la grappe québécoise en IA. Cette grappe favorisera les collaborations entre le milieu de la recherche, les incubateurs et accélérateurs d'entreprises en démarrage, ces entreprises elles-mêmes et les fournisseurs de capitaux à la fois sur les scènes nationale et internationale. C'est dans ce contexte que, mandaté par la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, le scientifique en chef et les trois Fonds de recherche du Québec (FRQ), en partenariat avec le MESI, invitent la communauté scientifique à répondre à un appel de propositions visant à mettre sur pied un observatoire dont le thème portera sur les répercussions sociétales de l'IA et du numérique. Cet observatoire prospectif serait centré sur la recherche, la formation et la mobilisation des connaissances.

Mesure 7

FAIRE DU QUÉBEC UN ACTEUR NUMÉRIQUE PHARE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Responsables : MESI, MRIF

Collaborateurs : FRQ, IQ, MCC, MIDI

Actions prévues :

- Faire la promotion de l'écosystème québécois d'entreprises en démarrage dynamique et des incitatifs en soutien au numérique afin d'attirer au Québec des entreprises innovantes et des donneurs d'ordres et acheteurs internationaux du secteur des TIC
- Appuyer les initiatives de promotion et de commercialisation à l'étranger des entreprises québécoises du secteur des TIC
- Attirer au Québec la main-d'œuvre qualifiée recherchée par le secteur des TIC

Résultats attendus :

- L'accroissement des débouchés des entreprises numériques québécoises à l'international
- L'augmentation de l'attraction d'entreprises numériques innovantes au Québec par des activités de prospection
- L'augmentation du bassin de main-d'œuvre qualifiée recherchée par le secteur des TIC

Mesure 8

RENFORCER LA PLACE DU QUÉBEC EN TANT QUE LEADER DU DÉVELOPPEMENT RESPONSABLE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

Responsable : MESI

Collaborateurs : MIDI, MRIF

Actions prévues :

- Appuyer la création de l'Organisation mondiale de l'intelligence artificielle (OMIA), dont les travaux porteront sur l'éthique et les répercussions sociétales de l'IA
- Favoriser l'attraction au Québec d'une main-d'œuvre qualifiée en IA
- Renforcer la place du Québec et des acteurs clés de l'écosystème dans les grandes initiatives mondiales liées à l'IA
- Promouvoir l'écosystème québécois de l'IA à l'étranger, notamment en appuyant les partenaires dans leurs efforts de promotion

Résultats attendus :

- La création de l'OMIA
- Un accroissement de l'attraction des meilleurs talents mondiaux possédant des compétences liées à l'IA
- La participation des acteurs clés du Québec aux initiatives phares mondiales liées à l'IA et aux travaux qui permettront de déterminer des solutions aux répercussions sociétales de l'IA

LE QUÉBEC,

UN ACTEUR CLÉ DU DÉVELOPPEMENT NORDIQUE DURABLE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE

Le Québec fait partie de la vaste communauté nordique et partage de nombreuses préoccupations avec d'autres acteurs circumpolaires. De ce fait, le Nord fait partie intégrante de la diplomatie québécoise, tel qu'il est défini dans la Politique internationale du Québec. Le Québec joue ainsi un rôle de premier plan dans le renforcement du dialogue et de la coopération internationale autour des enjeux touchant les communautés et l'environnement nordiques, notamment par le biais de sa participation au Conseil de l'Arctique et à l'Arctic Circle.

Le Québec a, par ailleurs, choisi de se doter d'un plan intégré pour le développement durable de son territoire situé au nord du 49^e parallèle. Ce plan – le Plan Nord – offre aux entreprises et aux investisseurs étrangers plusieurs possibilités dans de nombreux secteurs (mines, énergies renouvelables, etc.) en intégrant les volets social, culturel, environnemental et touristique. Élaboré et mis en œuvre en collaboration avec les communautés locales et prenant appui sur les principes du développement durable, le Plan Nord vise à devenir une référence mondiale en matière de développement nordique durable. Afin d'accroître la connaissance scientifique et son application sur le territoire du Plan Nord, le gouvernement du Québec soutient l'Institut nordique du Québec (INQ). Ce partenariat de recherche est sans précédent dans le milieu universitaire.

Mesure 9

RENFORCER LA PLACE DU QUÉBEC EN TANT QU'ACTEUR NORDIQUE ET ARCTIQUE INCONTOURNABLE

Responsables : SPN, MRIF

Collaborateurs : MDDELCC, MESI, SAM

Actions prévues :

- Créer des liens et renforcer les relations avec les pays, les États fédérés, les régions et les autres entités s'intéressant aux enjeux nordiques
- Appuyer les centres de recherche, dont l'INQ, dans leurs démarches de faire rayonner l'expertise québécoise en matière de recherche nordique et arctique auprès d'organisations ou de partenaires internationaux

Résultats attendus :

- Le développement de réseaux de discussion et de pistes de collaboration et le partage d'expertise à l'échelle internationale
- L'établissement d'alliances et de collaborations internationales en recherche nordique et arctique entre les chercheurs de l'INQ du Québec et les centres de recherche québécois et étrangers

LE FORUM DE L'ARCTIC CIRCLE : UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE À QUÉBEC SUR LE THÈME DU DÉVELOPPEMENT NORDIQUE DURABLE

Après l'Alaska, Singapour et le Groenland, le Québec a été l'hôte du Forum de l'Arctic Circle, grâce à sa coopération soutenue et à son engagement sur la scène internationale nordique et arctique. L'événement s'est tenu du 11 au 13 décembre 2016 à Québec.

En plus de ses assemblées annuelles, l'Arctic Circle organise des forums sur des sujets d'intérêt à travers le monde. À la demande du président de l'Arctic Circle, le Québec a présenté son approche de développement nordique durable mise en œuvre avec le Plan Nord lors de ce forum dont le thème était « Le développement durable des régions nordiques : une approche intégrée et partenariale ». Les discussions ont porté sur le développement durable des régions nordiques, incluant l'Alaska, le Groenland ainsi que les zones arctiques de la Norvège et de la Suède.



Mesure 10

PROMOUVOIR LE POTENTIEL DU TERRITOIRE DU PLAN NORD AUPRÈS D'INVESTISSEURS ET ATTIRER LA MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE

Responsable : SPN

Collaborateurs : IQ, MERN, MESI, MFFP, MIDI, MRIF

Actions prévues :

- Favoriser le développement de partenariats d'affaires et de collaborations technologiques dans les domaines de la foresterie, de l'exploitation minière et des énergies renouvelables en milieu nordique
- Entreprendre des démarches auprès de partenaires ciblés afin de faciliter le recrutement de travailleurs étrangers dans les secteurs minier et forestier

Résultats attendus :

- L'accroissement des partenariats stratégiques d'affaires et des collaborations technologiques entre des entreprises québécoises et des investisseurs étrangers
- Le recrutement de main-d'œuvre destinée principalement aux entreprises des secteurs minier et forestier



LE QUÉBEC,

UN RÉSEAU D'EXCELLENCE DE L'ÉCONOMIE MARITIME MONDIALE

Le Plan d'action 2015-2020 de la Stratégie maritime du Québec à l'horizon 2030 a permis à ce jour de fédérer la grande majorité des acteurs pour constituer un grand réseau d'expertise d'excellence en faveur du développement d'une économie maritime durable et intelligente.

Au cours de la seconde moitié du plan d'action, soit de 2018 à 2020, la stratégie du gouvernement du Québec avec ses partenaires internationaux consistera à parfaire ses connaissances et pratiques afin que le Québec devienne en Amérique du Nord d'ici 2030 un acteur majeur du développement de la nouvelle économie maritime mondiale, aussi appelée l'économie bleue. L'économie bleue est l'ensemble des filières traditionnelles et émergentes de l'économie maritime projetée dans le 21^e siècle de l'économie du savoir et de l'ère du numérique. La croissance durable de l'économie bleue devra tenir compte de la coopération internationale en matière de science, d'innovation, de gestion des risques d'incidents maritimes et de gestion des données pour optimiser les pratiques et les découvertes et protéger la santé des écosystèmes fluviaux, des mers et des océans.

Mesure 11

PROMOUVOIR LES AVANTAGES COMPARATIFS DU QUÉBEC MARITIME AUPRÈS DE PARTENAIRES INTERNATIONAUX

Responsables : IQ, MESI, SAM

Collaborateurs : MTMDDET, MRIF

Actions prévues :

- Attirer des investisseurs étrangers et les accompagner dans leurs démarches d'implantation au Québec
- Intensifier l'accompagnement des entreprises et des organisations innovantes québécoises dans le développement de leurs marchés internationaux
- Promouvoir la Stratégie maritime du Québec et ses différents axes avec des outils performants de communication auprès des gouvernements et investisseurs étrangers
- Concourir à la participation et à la prise de parole du Québec et des membres de son réseau dans les associations, les organisations et les forums internationaux
- Faire valoir l'expérience québécoise en matière de mise en œuvre des zones industrialo-portuaires

Résultats attendus :

- Une intensification marquée des activités d'accompagnement, de prospection et d'attraction d'investissements par les ministères collaborateurs concernés dans les filières traditionnelles et émergentes de l'économie bleue québécoise et mondiale
- Une promotion performante et optimale du Québec maritime avec des instruments de communication avancés, développés selon une approche concertée avec les partenaires non gouvernementaux
- Une participation et une prise de parole accrues du Québec dans les associations, les organisations et les forums internationaux

UN PREMIER CONGRÈS INTERNATIONAL SUR LE THÈME DES BIOTECHNOLOGIES MARINES AU QUÉBEC

Du 1^{er} au 3 octobre 2017, le Québec a accueilli pour la première fois le BioMarine Business Convention à Rimouski. Le congrès a réuni environ 250 représentants de l'industrie, d'établissements universitaires et d'institutions financières de différents pays concernés par le domaine des biotechnologies marines ainsi que des dirigeants politiques. Le ministre délégué aux Affaires maritimes a effectué plusieurs rencontres bilatérales et présidé un atelier de haut niveau portant sur la nécessité des collaborations gouvernementales internationales dans le domaine des biotechnologies marines, en présence du premier ministre du Québec.



Ces échanges ont permis au gouvernement du Québec de présenter sa vision pour le développement d'une filière québécoise intégrée et innovante pour l'ensemble du Québec tournée vers le marché international, dans le respect d'une gestion durable des écosystèmes et des ressources marines.

Mesure 12

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DE COLLABORATIONS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE MARITIME

Responsable : SAM

Collaborateurs : MAPAQ, MESI, MRIF

Actions prévues :

- Appuyer le Réseau Québec maritime (RQM) dans ses démarches pour faire rayonner l'expertise québécoise dans le domaine de la recherche maritime auprès d'organisations ou de partenaires internationaux
- Assurer une veille stratégique des possibilités de partenariats internationaux dans les secteurs de l'économie bleue et des biotechnologies marines

Résultats attendus :

- L'établissement de collaborations et de partenariats entre le RQM et les chefs de file mondiaux en recherche dans le domaine maritime
- La production d'un document d'orientation sur les possibilités de partenariats internationaux dans les secteurs de l'économie bleue et des biotechnologies marines

LE QUÉBEC.

UNE PLAQUE TOURNANTE MONDIALE DU TRANSPORT ÉLECTRIQUE ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

L'électrification des transports, et plus largement la mobilité durable, est une priorité de l'action internationale du gouvernement du Québec, compte tenu de son apport à la lutte contre les changements climatiques et du haut potentiel d'occasions pour les entreprises et les centres de recherche et d'innovation québécois. Le Québec mise ainsi sur un atout de taille, soit la grande disponibilité d'une énergie électrique propre à coût concurrentiel. En effet, il est le quatrième producteur mondial d'énergie hydroélectrique et 99,5 % de l'électricité produite au Québec provient de ressources renouvelables (hydroélectricité, énergie éolienne et biomasse). Pour appuyer le Plan d'action en électrification des transports 2015-2020, le gouvernement s'est doté d'une politique de mobilité durable à l'horizon 2030. Cette politique constituera un puissant levier de croissance et de développement pour l'ensemble des filières industrielles qui y sont associées, soit, en premier lieu, l'industrie du transport terrestre.

Le Plan d'action pour l'industrie du transport terrestre et de la mobilité durable 2018-2023 du MESI, annoncé le 30 mai 2018, est un prolongement logique de la Politique de mobilité durable. Il vise à ce que les entreprises québécoises du secteur puissent saisir toutes les occasions d'affaires qui vont leur être proposées.

Avec ce plan d'action, le gouvernement met en place des moyens importants pour soutenir l'industrie des équipements de transport terrestre afin que la mobilité durable devienne une des sources de croissance et de prospérité de l'ensemble de l'économie québécoise, notamment en accompagnant les entreprises pour qu'elles accroissent leur présence sur les marchés extérieurs.

La filière québécoise du véhicule électrique est en plein essor. Plusieurs entreprises du Québec disposent d'une expertise mondialement reconnue, notamment dans le développement de technologies connexes (motorisation, batteries et TIC).

Également, les réserves importantes de matières premières – aluminium, lithium, graphite, titane, phosphate et cobalt – utilisées pour la fabrication de composants pour les véhicules électriques, comme les batteries, offrent des perspectives importantes de développement.

D'ailleurs, la grappe industrielle des véhicules électriques et intelligents Propulsion Québec est née en 2017. Cette grappe, composée d'entreprises branchées, productives et innovantes, vise à ce que le Québec se taille une place sur la scène internationale pour qu'il soit reconnu pour le développement et le déploiement de modes de transport terrestre favorisant le transport intelligent et électrique. Le gouvernement du Québec appuie cette initiative par l'octroi d'une somme de 4,4 millions de dollars, tel qu'il est indiqué dans le discours sur le budget 2017-2018.

Le Québec est également la première province canadienne à avoir adopté une loi qui oblige les constructeurs à offrir des véhicules zéro émission (loi VZE). Il participe d'ailleurs activement à l'Alliance internationale sur les véhicules zéro émission (Alliance VZE), dont il est l'un des cofondateurs, afin d'accélérer le déploiement des VZE et de faciliter l'échange de meilleures pratiques entre les membres.

Mesure 13

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE FILIÈRE INDUSTRIELLE ET DE RECHERCHE DE CALIBRE MONDIAL EN ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS ET EN MOBILITÉ DURABLE

Responsable : MESI

Collaborateurs : IQ, MERN, MTMDET, MRIF

Actions prévues :

- Réaliser un projet pilote visant à mettre en valeur le savoir-faire de filiales québécoises auprès des maisons mères et de leurs filiales étrangères
- Introduire les entreprises québécoises de la filière auprès de donneurs d'ordres et de clients potentiels dans le cadre de missions commerciales, d'accueils d'acheteurs et d'accompagnements-conseils personnalisés
- Soutenir les collaborations en recherche et développement par la signature d'ententes de collaboration bilatérales, le maillage entre chercheurs et la participation à des conférences et à des rencontres d'ordre scientifique
- Attirer les investisseurs potentiels répondant aux besoins et aux possibilités de la filière industrielle des véhicules électriques et intelligents au Québec
- Assurer un suivi auprès des filiales internationales en activité au Québec dans ce créneau particulier pour suivre l'évolution d'occasions d'investissement potentielles

Résultats attendus :

- L'augmentation du nombre de rencontres d'affaires ciblées organisées pour les entreprises de la filière
- La tenue d'événements d'envergure internationale au Québec
- L'accroissement du nombre d'ententes de collaboration signées en matière de recherche et développement portant sur l'électrification des transports et la mobilité durable
- L'augmentation des investissements étrangers en lien avec les transports électriques et la mobilité durable

Mesure 14

RENFORCER LA PLACE DU QUÉBEC EN TANT QU'ACTEUR INFLUENT SUR LA SCÈNE MONDIALE EN ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS ET EN MOBILITÉ DURABLE

Responsables : MDDELCC, MTMDET, MRIF

Collaborateur : TEQ

Actions prévues :

- Participer activement aux travaux et aux activités de l'Alliance VZE et contribuer au recrutement de nouveaux membres
- Promouvoir l'engagement du gouvernement du Québec en matière d'électrification des transports en faisant la démonstration des efforts consentis en cette matière
- Promouvoir l'expertise québécoise dans la recherche et le développement des technologies liées aux batteries et aux réseaux d'approvisionnement pour l'électrification des transports

Résultats attendus :

- La contribution aux travaux et aux activités de l'Alliance VZE
- L'intensification de l'engagement du Québec à l'égard de l'électrification des transports et de la mobilité durable



La protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques sont des enjeux qui interpellent l'ensemble des personnes et des acteurs publics et privés, de l'échelon local jusqu'au niveau mondial. Le Québec a tissé de nombreux partenariats internationaux en cette matière, et ce, notamment pour la mise en place du marché du carbone, ou des initiatives visant à protéger les Grands Lacs et le fleuve Saint-Laurent. Le Québec, par les mesures de coopération déployées, contribue également au renforcement des capacités des pays francophones les plus vulnérables aux changements climatiques. Il s'inscrit ainsi dans une approche solidaire en la matière. Par ailleurs, le gouvernement du Québec a nommé un émissaire aux changements climatiques et aux enjeux nordiques et arctiques dont le mandat consiste à approfondir l'engagement du Québec dans ces domaines. L'émissaire veille également à nouer de nouveaux partenariats internationaux visant la réduction de gaz à effet de serre (GES) et l'utilisation de mécanismes de tarification du carbone. Enfin, il contribue à mettre en application les mesures de coopération climatique internationale venant en appui aux pays francophones les plus vulnérables.

En matière de technologies propres et d'énergies renouvelables, le gouvernement agira en collaboration avec la grappe Écotech Québec, qui mobilise les acteurs de l'économie verte pour la mise en place des conditions les plus propices au développement et à la croissance des entreprises. Cette grappe s'est notamment donné pour mandat de favoriser le rayonnement local et international des technologies propres québécoises.

Mesure 15

PROMOUVOIR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE TARIFICATION DU CARBONE ET DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Responsables : MDDELCC, MRIF

Collaborateurs : LOJIQ, MAPAQ, MERN, MTMDT

Actions prévues :

- Promouvoir la tarification du carbone pour assurer la réduction des émissions de GES au plus bas coût possible
- Affirmer le rôle des États fédérés et des régions dans l'atteinte des objectifs internationaux en changements climatiques et en biodiversité
- Renforcer le Programme de coopération climatique internationale (PCCI)
- Mettre en œuvre l'Initiative jeunesse de lutte contre les changements climatiques
- Renforcer la collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en matière de changements climatiques, notamment dans les domaines de la nutrition et de l'agriculture
- Contribuer au renforcement et à l'échange d'expertise en matière de modélisation de GES à long terme, notamment par le recours à la plateforme Trajectoires 2050

Résultats attendus :

- L'augmentation des interventions du gouvernement du Québec permettant de consolider son leadership en matière de diplomatie climatique et environnementale
- Le renforcement des capacités des pays francophones les plus vulnérables à faire face aux changements climatiques dans le cadre du PCCI et de l'Initiative jeunesse
- Le renforcement de l'expertise du Québec en matière de lutte contre les changements climatiques

LE COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION À L'HEURE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Du 24 au 27 septembre 2017, le gouvernement du Québec, en collaboration avec la FAO, a organisé le Colloque international sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'heure des changements climatiques. Les objectifs de cette rencontre internationale étaient de mettre en évidence l'importance des systèmes agricoles et alimentaires dans la lutte contre les changements climatiques et de présenter des solutions concrètes et multisectorielles pour faire face à cet enjeu mondial. Près de 250 experts et représentants d'organisations internationales, de la société civile, du secteur privé et de la jeunesse y ont participé.

L'événement a contribué au rayonnement de l'expertise québécoise et a répondu à la volonté du premier ministre du Québec et du directeur général de la FAO de travailler au renforcement d'une plus grande relation, notamment en matière de lutte contre les changements climatiques. Parmi les retombées concrètes de l'événement, notons la création d'une communauté de pratique au Sénégal composée de six organismes de coopération québécois et du Bureau de la FAO à Dakar ainsi que la signature d'un partenariat technique et financier établi avec la FAO dans le domaine des changements climatiques qui visera le renforcement des capacités d'adaptation pour la sécurité alimentaire et la nutrition au Sénégal et en Haïti.



Mesure 16

PROMOUVOIR L'OFFRE ET LE SAVOIR-FAIRE QUÉBÉCOIS EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIES PROPRES ET D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Responsables : MDDELCC, MERN, MRIF

Collaborateurs : MESI, MFFP

Actions prévues :

- Promouvoir l'offre québécoise en hydroélectricité en tant qu'énergie propre, renouvelable, fiable et à coûts compétitifs, en particulier auprès des partenaires du nord-est des États-Unis
- Favoriser le rayonnement international des technologies propres québécoises par l'organisation d'activités de maillage (missions commerciales et accueils d'acheteurs) et la participation à certains événements internationaux afin de permettre aux entreprises de percer de nouveaux marchés hors Québec
- Favoriser les partenariats internationaux de recherche et de développement impliquant des organismes de recherche et des entreprises du Québec actifs dans les domaines des technologies propres et des énergies renouvelables

Résultats attendus :

- Une promotion du savoir-faire québécois en matière de technologies propres et d'énergies renouvelables
- La conclusion de partenariats internationaux dans les domaines des technologies propres et des énergies renouvelables

LE QUÉBEC,

UN ACTEUR ENGAGÉ POUR LA PROMOTION DU RESPECT DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE, DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE

Les avancées en matière de droit, de respect des droits et libertés de la personne et de démocratie sont indispensables à l'édification d'un monde durable, juste et sécuritaire. Ces valeurs universelles sont aussi des valeurs fondamentales du Québec. Ce dernier déploie des efforts pour leur protection et leur promotion sur la scène internationale. Précurseur en matière de lutte contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité ou l'expression de genre, le Québec porte maintenant cette question sur la scène internationale et est engagé pour la reconnaissance et l'avancement des droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBT+) à travers le monde. L'égalité entre les femmes et les hommes est également une valeur profondément ancrée dans la société québécoise, et le gouvernement est engagé en la matière, tant au Québec que sur la scène internationale, notamment sur les enjeux de la violence faite aux femmes, de l'autonomisation économique des femmes et de leur présence accrue dans les lieux de pouvoir. Le gouvernement a aussi créé un poste d'émissaire aux droits et libertés de la personne. Le mandat de celui-ci consiste notamment à approfondir l'action internationale du gouvernement du Québec en ces matières.

Mesure 17

AFFIRMER L'ENGAGEMENT INTERNATIONAL DU QUÉBEC À L'ÉGARD DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE, DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DÉMOCRATIE

Responsable : MRIF

Collaborateurs : LOJIQ, MJQ

Actions prévues :

- Mettre en œuvre des engagements internationaux du Québec en matière de droits de la personne
- Participer à la création d'un réseau international francophone en faveur de la protection et de l'avancement des droits des personnes LGBT+
- Faire valoir les priorités du Québec au sein d'instances internationales et lors d'événements internationaux
- Soutenir la coopération bilatérale sur le thème des droits de la personne

Résultats attendus :

- Le renforcement de la protection et de l'avancement des droits des personnes de la communauté LGBT+, principalement dans l'espace francophone
- L'accroissement des échanges d'expertise et de bonnes pratiques gouvernementales et la création de partenariats en matière de droits de la personne
- Le rayonnement international de l'expertise québécoise en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et de droits des personnes LGBT+

LE QUÉBEC,

UN PARTENAIRE ENGAGÉ DANS LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Au Québec, la solidarité internationale s'inscrit dans une longue tradition. Elle est caractérisée par un esprit de partenariat avec les acteurs de la société civile ainsi que par l'importance accordée à la connaissance du terrain et des besoins exprimés par les populations. Son action contribue concrètement aux efforts de développement des collectivités des pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Antilles, en priorisant l'Afrique francophone et Haïti. Le gouvernement du Québec reconnaît la contribution des organisations de la société civile à l'exercice de la citoyenneté, au développement social et économique et à la construction de rapports plus justes et solidaires entre les peuples. Il s'associe avec des organismes québécois de coopération internationale (OCI) qui possèdent une expertise et un réseau de partenaires dans les pays en développement avec qui ils effectuent un travail de proximité auprès des communautés. L'action de solidarité internationale du Québec contribue à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Mesure 18

ACCROITRE L'ACTION DU QUÉBEC EN CE QUI A TRAIT À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Responsable : MRIF

Collaborateurs : MCC, MDDELCC, MIDI

Actions prévues :

- Renforcer l'expertise des OCI, notamment en matière de santé et de sécurité, d'éducation à la citoyenneté mondiale et d'égalité entre les femmes et les hommes
- Soutenir davantage de projets de solidarité internationale des OCI québécois qui contribuent à l'atteinte des ODD

Résultats attendus :

- La consolidation de l'action des OCI et le renforcement de leurs capacités
- L'accroissement de l'aide financière consacrée aux projets de solidarité internationale des OCI

LE QUÉBEC,

UNE CULTURE QUI S'EXPORTE

Le gouvernement du Québec s'est donné comme objectif d'accorder une plus grande place à l'épanouissement et à la diffusion de la culture québécoise, notamment sur la scène internationale. En complément à la Politique culturelle du Québec Partout, la culture, le présent plan d'action vise à contribuer au rayonnement des biens et des services culturels québécois sur les marchés étrangers et à favoriser la création et la consolidation de partenariats entre des artistes, des entreprises et des organismes culturels québécois et étrangers.

Mesure 19

SOUTENIR LES ARTISTES, LES ENTREPRISES ET LES ORGANISMES CULTURELS DANS LEURS ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Responsable : MCC

Collaborateurs : LOJIQ, MESI, MRIF

Actions prévues :

- Accroître les appuis à la mise en marché et au rayonnement à l'étranger des biens et des services culturels québécois
- Accroître la mobilité des œuvres et des artistes québécois à l'étranger ainsi que l'accueil des productions et des artistes étrangers au Québec
- Favoriser la création et la consolidation de partenariats entre des entreprises et des organismes culturels québécois et étrangers

Résultats attendus :

- Un appui renforcé aux entreprises et aux organismes culturels en matière de développement de marchés extérieurs
- Un accroissement des échanges d'artistes et d'œuvres québécois et étrangers



LE QUÉBEC,

PARTICIPANT ACTIF AUX TRAVAUX DE LA FRANCOPHONIE ET DES ORGANISATIONS MULTILATÉRALES

Le gouvernement du Québec apporte une contribution constructive à la Francophonie institutionnelle, de même que dans les organisations internationales où il a su développer son réseau d'influence. Le Québec s'appuie sur son statut de membre de plein droit de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) pour faire la promotion d'enjeux prioritaires, comme la lutte contre la radicalisation menant à la violence, la lutte contre les changements climatiques, le développement économique durable, les droits de la personne, l'égalité entre les femmes et les hommes, le respect des droits des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans, la jeunesse, la démocratie et la diversité des expressions culturelles. À l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le gouvernement du Québec a, en outre, joué un rôle de premier plan pour l'élaboration et la ratification de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et assure aujourd'hui sa mise en œuvre de façon effective, y compris dans l'environnement numérique. Par cette mesure, il souhaite intensifier son action internationale en profitant des nombreuses tribunes qu'offrent les organisations multilatérales.

Mesure 20

ACCROITRE L'INFLUENCE DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC AU SEIN DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Responsable : MRIF

Collaborateurs : ministères et organismes concernés

Actions prévues :

- Mettre en valeur les intérêts et l'expertise du Québec auprès d'organisations internationales ciblées, soit l'OIF, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées, soit l'UNESCO et la FAO
- Utiliser les tribunes multilatérales pour renforcer la personnalité internationale du Québec dans ses champs de compétence et d'expertise, notamment par l'entremise de ses émissaires
- Favoriser la visibilité des contenus culturels en français sur le Web, en collaboration avec ses partenaires de la Francophonie, notamment la France
- Affirmer le statut international de la langue française par l'implication du Québec au sein de l'OIF et d'autres instances multilatérales

Résultats attendus :

- Un renforcement de la place du Québec au sein des instances de la Francophonie et de ses réseaux institutionnels ainsi que lors des négociations et des travaux multilatéraux touchant ses intérêts
- Un renforcement de l'influence du Québec à l'OCDE et à l'UNESCO dans les domaines touchant ses intérêts, notamment dans le cadre des travaux des organes directeurs de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

Conscient du rôle grandissant et essentiel des acteurs locaux et non gouvernementaux dans la conduite des affaires internationales, le gouvernement du Québec accorde une attention particulière à la concertation de tous les acteurs québécois concernés par l'action internationale et à la création de synergies entre eux. Cette concertation et cette mobilisation sont particulièrement importantes pour la détermination des enjeux internationaux d'intérêt pour le Québec et la mise en œuvre des priorités d'action du gouvernement. C'est pourquoi le présent plan d'action prévoit la mise sur pied de mécanismes de consultation des villes et des régions ainsi que des milieux d'affaires et des acteurs de la société civile actifs sur la scène internationale. Ce faisant, il contribue au déploiement des actions prévues dans la Politique internationale du Québec et répond aux objectifs du gouvernement en matière de transformation et d'amélioration continue de l'action internationale.

Mesure 21

METTRE EN SYNERGIE L'ENSEMBLE DES ACTEURS QUÉBÉCOIS INTERPELLÉS PAR L'ACTION INTERNATIONALE

Responsable : MRIF

Collaborateurs : ministères et organismes concernés

Actions prévues :

- Mettre sur pied des mécanismes de consultation et de collaboration avec les villes et les régions, le milieu des affaires et les acteurs de la société civile actifs sur la scène internationale
- Associer les représentants des milieux concernés aux réflexions et à la mise en œuvre des priorités internationales du gouvernement du Québec

Résultats attendus :

- Des consultations régulières avec les villes et les régions, le milieu des affaires et les acteurs de la société civile actifs sur la scène internationale
- Une contribution accrue des milieux concernés aux projets prioritaires du gouvernement sur la scène internationale



SUIVI DU PLAN D'ACTION

La mise en œuvre du présent plan d'action propose une vision à la fois concertée et partagée qui vise la participation de tous les acteurs concernés. Le gouvernement réaffirme l'obligation de rendre compte des ministères et des organismes gouvernementaux et de leurs administrations respectives quant aux actions à mener. Chacun d'eux est responsable de ses engagements, de sa progression et de son évaluation.

Le travail de suivi sera coordonné par le MRIF. Le suivi des résultats du plan d'action sera effectué par la production d'un bilan annuel colligeant les résultats de tous les collaborateurs concernés. Ce bilan sera remis aux sous-ministres siégeant au Comité des sous-ministres sur l'action internationale. Il sera ensuite rendu public sur le site du MRIF.

Les mesures proposées dans ce plan d'action s'inscrivent dans les orientations de la Politique internationale du Québec qui guident l'action internationale du gouvernement.

MESURES LIÉES À L'ORIENTATION 1 : RENDRE LES QUÉBÉCOISES ET LES QUÉBÉCOIS PLUS PROSPÈRES

- **Mesure 1** - Favoriser l'ouverture des marchés dans le cadre des négociations commerciales
- **Mesure 2** - Contribuer à l'augmentation des exportations et au développement des entreprises québécoises à l'étranger
- **Mesure 3** - Prospector et attirer les meilleurs talents mondiaux
- **Mesure 4** - Intensifier la mobilité jeunesse et étudiante
- **Mesure 5** - Mettre en place une nouvelle stratégie de promotion internationale de l'offre éducative québécoise
- **Mesure 6** - Promouvoir l'excellence de la recherche et de l'innovation québécoises
- **Mesure 7** - Faire du Québec un acteur numérique phare à l'échelle internationale
- **Mesure 8** - Renforcer la place du Québec en tant que leader du développement responsable de l'intelligence artificielle (IA)
- **Mesure 10** - Promouvoir le potentiel du territoire du Plan Nord auprès d'investisseurs et attirer la main-d'œuvre spécialisée
- **Mesure 11** - Promouvoir les avantages comparatifs du Québec maritime auprès de partenaires internationaux
- **Mesure 20** - Accroître l'influence du gouvernement du Québec au sein des organisations internationales

MESURES LIÉES À L'ORIENTATION 2 : CONTRIBUER À UN MONDE PLUS DURABLE, JUSTE ET SÉCURITAIRE

- **Mesure 9** - Renforcer la place du Québec en tant qu'acteur nordique et arctique incontournable
- **Mesure 10** - Promouvoir le potentiel du territoire du Plan Nord auprès d'investisseurs et attirer la main-d'œuvre spécialisée
- **Mesure 11** - Promouvoir les avantages comparatifs du Québec maritime auprès de partenaires internationaux
- **Mesure 12** - Soutenir le développement de collaborations scientifiques et technologiques dans le domaine de la recherche maritime
- **Mesure 13** - Soutenir le développement d'une filière industrielle et de recherche de calibre mondial en électrification des transports et en mobilité durable
- **Mesure 14** - Renforcer la place du Québec en tant qu'acteur influent sur la scène mondiale en électrification des transports et en mobilité durable
- **Mesure 15** - Promouvoir la coopération en matière de lutte contre les changements climatiques, de tarification du carbone et de protection de la biodiversité
- **Mesure 16** - Promouvoir l'offre et le savoir-faire québécois en matière de technologies propres et d'énergies renouvelables
- **Mesure 17** - Affirmer l'engagement international du Québec à l'égard des droits et libertés de la personne, de l'État de droit et de la démocratie
- **Mesure 18** - Accroître l'action du Québec en ce qui a trait à la solidarité internationale
- **Mesure 20** - Accroître l'influence du gouvernement du Québec au sein des organisations internationales

MESURES LIÉES À L'ORIENTATION 3 : PROMOUVOIR LA CRÉATIVITÉ, LA CULTURE, LE SAVOIR ET LA SPÉCIFICITÉ DU QUÉBEC

- **Mesure 6** - Promouvoir l'excellence de la recherche et de l'innovation québécoises
- **Mesure 12** - Soutenir le développement de collaborations scientifiques et technologiques dans le domaine de la recherche maritime
- **Mesure 13** - Soutenir le développement d'une filière industrielle et de recherche de calibre mondial en électrification des transports et en mobilité durable
- **Mesure 19** - Soutenir les artistes, les entreprises et les organismes culturels dans leurs actions de développement des marchés internationaux
- **Mesure 20** - Accroître l'influence du gouvernement du Québec au sein des organisations internationales

Pour sa part, la **mesure 21** à l'effet de « mettre en synergie l'ensemble des acteurs québécois interpellés par l'action internationale » s'inscrit dans le déploiement de l'action internationale du Québec.



mrif.gouv.qc.ca/politique-internationale

*Relations
internationales
et Francophonie*

Québec 